

La végétation de la commune de Saint Victor et Melvieu

Située au carrefour de plusieurs influences climatiques bien distinctes et caractérisée par une diversité géologique sans beaucoup d'équivalents dans la région, la commune de Saint Victor et Melvieu offre aux amoureux du botanisme une végétation pour le moins exceptionnelle. Sa position de "point triple", en limite des trois domaines biogéographiques **méditerranéen, atlantique et continental** fait qu'il est possible en l'espace de quelques centaines de mètres, d'y observer des lavandes (*Lavandula spp*), du thym (*Thymus spp*) et des orchidées des garrigues méditerranéennes, puis des bruyères des landes atlantiques, puis des reliques glaciaires montagnardes comme le lis martagon (*Lilium martagon*) ! De quoi rendre perplexe le visiteur qui parcourrait rapidement l'avant causse de Saint Victor et d'Ayres avant de descendre vers le Tarn à travers les raspes...

Le Chanoine Coste, ancien curé de Melvieu, éminent botaniste aveyronnais et auteur de la célèbre Flore de France, qui a passé une grande partie de sa vie à parcourir le département à la fin du 19^{ème} siècle, depuis son village de Saint Pierre des Fonts, ne s'y était pas trompé et c'est avec émotion que l'on peut retrouver les nombreux échantillons d'herbiers qu'il avait collectés dans les environs (toujours conservés dans l'Herbier de l'Institut de Botanique de Montpellier) et mentionnant avec précision nos lieux dits.

Avant d'entrer dans le détail des ensembles plus ou moins homogènes que constituent le causse et les raspes, il est utile de mentionner que l'arbre dominant d'à peu près tous nos paysages est le chêne pubescent ou chêne blanc (*Quercus pubescens*). Élément majeur des marges de la zone méditerranéenne, il occupe la plupart des espaces boisés où il marque d'ailleurs une nette progression avec le recul des cultures. Ses feuilles caduques le distinguent facilement du chêne vert (*Quercus ilex*), plus thermophile et méditerranéen qu'on rencontre sous le viaduc de Millau notamment. Ce dernier, en limite de répartition est toutefois encore visible en rares bosquets plus en aval du Tarn, après le Truel. Comme le chêne vert, le chêne pubescent, qui lui perd ses feuilles en hiver est un arbre jamais très grand ni droit, ce qui a posé bien des problèmes à nos ancêtres les charpentiers du moyen âge, après que la quasi totalité des grands hêtres (*Fagus sylvatica*) eurent disparus des causses sous la hache des romains et leurs successeurs, constructeurs de bateaux en particulier. On notera que cette quasi disparition du hêtre a pourtant laissé dans la toponymie des traces encore vivantes avec les nombreux "la Faye", "Fagettes" ou "la Fage", propres à la région. On peut encore en observer dans la vallée du Len, au dessus de La Fage, ainsi que sous les grottes des Costes Gozon et le site de Sans Corps.

Autres arbres entrés dans la toponymie, le noyer (*Juglans regia*), très fréquent dans tous les environs et qui a donné le toponyme de Nougayroles parmi d'autres ; le cade (*Juniperus oxycedrus*), espèce de conifère très utilisée pour son bois lourd adapté à la fabrication de charbon de bois et également à la production d'huile de cade, indispensable protecteur des sabots des chevaux avant que le goudron de Norvège, moins cher ne l'ait détrôné. On le trouve ça et là sur les sites très bien exposés de la Vallée mais là encore en limite de répartition, car c'est un vrai méditerranéen ; on notera que l'appellation "cade", propre à cette espèce méridionale, par glissement sémantique, est également donnée dans la région à un autre genévrier, le très banal "genévrier commun" (*Juniperus communis*), de petite taille et de silhouette plus élégante. Il est omniprésent dans la quasi totalité des paysages de la commune avec le buis (*Buxus sempervirens*) qui comme lui demeure vert en hiver ; les grains de genièvre sont appréciés des grives et des merles ainsi que des cuisinières : sans ces petites baies bleues la cuisine aveyronnaise et ses

salmis ne seraient pas ce qu'elle est !

Quoi qu'il en soit, il reste difficile à savoir si nos toponymes "Cadenède", "Cadière" font référence au vrai cade, qui aurait disparu de ces lieux dits pour les raisons qu'on a évoquées, ou au genévrier commun, quant à lui toujours bien là mais au nom usurpé...!

Autre victime de la hache de nos prédécesseurs, toujours pour en faire du charbon de bois, le Phillaire (*Phillyrea latifolia ssp media*) autrefois banal et maintenant rare, au feuillage persistant évoquant le chêne vert avec lequel il est fréquemment confondu (mais il en diffère par ses feuilles opposées, comme ses cousins le frêne et l'olivier !). On le trouve encore sur les versants chauds des raspes et sur le site de Notre Dame du Désert par exemple.

Les amateurs d'architecture apprécieront en revanche que la rareté des grands arbres bien droits et la difficulté de tailler sur place des poutres suffisamment puissantes et longues, combinée au fait qu'il fallait bien des voûtes en pierre pour supporter le poids énorme des toits en lauzes, aient conduit les constructeurs du passé à privilégier les voûtes et les cintres dans la conception des maisons typiques de nos avant causes.

Toutefois, un grand arbre supplante localement le chêne pubescent, spécialement sur les versants des raspes les mieux exposés, est le châtaigner (*Castanea sativa*), amateur de sols acides mais surtout, espèce introduite et cultivée depuis 2000 ans, au point d'être indissociable de nos paysages et de nos traditions -difficile d'imaginer nos raspes sans châtaigners, mais pourtant il est établi que ces châtaigneraies se sont construites en lieu et place des deux grands chênes natifs des raspes, avec le pubescent, à savoir le chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*) et le chêne sessile (*Quercus sessiliflora*), à présent limités aux bordures les plus fraîches de la Vallée du Tarn.

Tous deux illustrent bien l'influence continentale qui se combine aux éléments méditerranéens déjà mentionnés et qui donne à notre commune son originalité. Dans le même sens, une dernière espèce de chêne, mais cette fois-ci d'origine atlantique, le chêne tauzin (*Quercus toza*), a été signalée vers la Balmayrie, mais n'a pas été retrouvée récemment (à rechercher !). Il s'agirait alors de la station la plus orientale de cette espèce dans le département. Egalement peu fréquent, le très esthétique tremble (*Populus tremula*), dont le tronc lisse gris argenté passerait presque pour celui d'un hêtre, se rencontre dans les endroits humides de certaines raspes, de même que l'aulne (*Alnus glutinosa*), au beau feuillage sombre qui lui ne s'éloigne pas du lit mineur du Tarn. Il est évoqué dans la toponymie avec les « Vernes » ou « Le Verne ». Dans ces lieux humides, il cohabite avec plusieurs espèces de peupliers et de saules.

Parmi les arbres également bien représentés sur la commune, figurent les deux espèces de frêne (*Fraxinus excelsior* et *F. ornus*) précieux pour fabriquer les arcs de nos prédécesseurs et "arbres utiles" par excellence. L'un et l'autre sont très présents dans les haies et bordures de chemins. Ils fournissent un feuillage riche en azote apprécié des herbivores et bien utile en période de sécheresse pour fournir la "ramée" aux troupeaux. Cet usage n'a pas complètement disparu des pratiques comme des sécheresses récentes l'ont montré ça et là. L'orme ou ormeau (*Ulmus campestris*), alors qu'il a figuré parmi les espèces les plus répandues de nos paysages est désormais limité aux individus les plus jeunes, les vieux arbres étant victimes ici comme ailleurs, des attaques du scolyte (un petit coléoptère sournois qui creuse ses galeries sous l'écorce) et d'un champignon qui les foudroie littéralement.

Du côté des arbres fruitiers du pays, figurent en bonne place les pruniers. A fruits bleus et plus ou moins sucrés, ils sont issus le plus souvent du "prunier à cochons", ou prunier à greffer (*Prunus insitisia*) qui a précédé le prunier d'ante (celui des pruneaux d'Agen) qu'on lui préfère souvent. De fait, les variétés de prunier domestique (*Prunus domestica*) figurant parmi les meilleures, n'ont été introduites qu'au temps des croisades ce qui n'est pas si vieux que ça. Entre ensauvagement,

croisements..., difficile de s'y retrouver pour ce qui demeure une prune bleue ! D'ailleurs, les bonnes années quand les fruits sont murs et qu'on les met à sécher dans les greniers, sur de grands plateaux tressés en tiges de châtaignier, on ne se préoccupe plus vraiment de les différencier... Elles sont consommées sous quantité de formes : confitures, eau de vie, tartes... et le reste, laissé au sol revient aux cochons.

En revanche, une mention spéciale concerne une variété, la "Chypre", aux fruits rose violacé très parfumés et sucrés qui ne ravissent pas que les enfants ; elle proviendrait de l'île en question et aurait été ramenée, comme tant d'autres plantes utiles par des croisés... bien que de très grande qualité gustative, elle est restée cantonnée au Saint Affricain. Le fruit emblématique de la région en quelque sorte.

De nombreuses terrasses cultivées bien exposées au sud qui, jusqu'à la crise du phylloxera au début du 20ème siècle, étaient omniprésentes et cultivées en vigne, sont à présent délaissées et retrouvent progressivement une végétation subsponnée où les pruniers, poiriers, sorbiers, alisiers, amélanchiers parfois, et même les genêts spartium (*Spartium junceum*) etc, reculent face à l'assaut du chêne pubescent, décidément "chez lui" !

Il est très difficile d'inventorier toutes les espèces herbacées qui vivent sur la commune, ne serait ce qu'en raison de l'extrême diversité de ses biotopes, à l'image de sa géologie et de sa topographie complexes.

On se limitera donc à évoquer les deux principales formations végétales que sont les pelouses calcaires de l'avant causse et les landes acidophiles des raspes, toutes deux plus ou moins boisées, et caractérisées par un certain nombre d'espèces emblématiques, sinon caractéristiques.

Les pelouses calcaires et les coteaux bien exposés, de l'avant causse

Ces espaces, exceptionnels par leur richesse floristique d'affinités **méditerranéennes**, souvent difficiles à mécaniser du fait de l'escarpement, sont le témoignage d'une exploitation pastorale séculaire, basée sur le pâturage extensif des brebis Lacaune, dont le lait fournissait et fournit encore les caves de Roquefort. Leur exploitation pastorale traditionnelle cède malheureusement et rapidement le pas soit à une intensification céréalière, soit à un abandon des parcelles qui aboutit à la "fermeture" du couvert végétal en quelques années par les ligneux (ronces, chêne pubescent etc), au prix de la disparition de nombreuses espèces de pleine lumière, adaptées à la pâture des ovins.

Un inventaire récent d'une parcelle de pelouse située à Ayres, réalisé en mai 2014 avec l'aide d'un spécialiste de la flore aveyronnaise - Christian. Bernard accompagné de..... -, mentionnait **parmi d'autres**, les espèces suivantes :

Aceras anthropophorum
Acinos arvensis
Alopecurus myosuroides
Anagallis arvensis
Anthylis vulneraria
Aphyllanthes monspelliensis
Astragalus monspelliensis
Blackstonia perforata
Brachypodium sylvaticum
Brachypodium pinnatum
Bromus erectus
Bromus mollis
Bromus sterilis
Buxus sempervirens
Carduncellus mitissimus

Carduus tenuifolius
Catananche coerulea
Cherardia arvensis
Cistus laurifolius
Clematis hirsuta
Cytisus sessilifolius
Dorichnium suffruticosum
Echinops ritro
Genista pilosa
Genista scorpio
Globularia vulgaris
Helianthemum apenninum
Helianthemum canum
Hippocrepis comosa
Hypericum montanum
Inula conysa
Inula hirta
Inula squarrosa
Juniperus communis
Lactuca perennis
Lathyrus sphericus
Lavandula latifolia
Limodorum abortivum
Lolium multiflorum
Lonicera etruscum
Myosotis arvensis
Ophrys insectifera
Ophrys aranifera
Orchis morio
Ornithogalum tenuifolium
Quercus pubescens
Pinus sylvestris
Platanthera bifolia
Poa trivialis
Polygala vulgaris
Potentilla verna
Prunus spinosa
Ranunculus arvensis
Ranunculus parviflorus
Reseda lutea
Rhamnus cathartica
Rhamnus saxatilis
Rosa rubiginosa
Ruscus aculeatus
Salvia pratensis
Salvia verbenacea
Saponaria ocymoides
Scandix pecten-veneris
Silene italicum
Sorbus aria
Staelina dubia
Tamus communis
Teucrium montanum
Thymus vulgaris
Valerianella olitoria
Viburnum lantana
Vincetoxicum officinale
Viola hirta

Il ne s'agissait pourtant que de l'inventaire rapide d'une petite zone de l'avant causse effectuée sur une seule journée du mois de mai ! C'est dire la richesse que constituent ces pelouses relictées exceptionnelles, qu'on est tenté de qualifier de patrimoniales en regard de leur rapport étroit avec le pastoralisme traditionnel.

Les landes à bruyères des raspes

Autant les pelouses du causse étaient redevables de l'élément méditerranéen, autant **les landes à *Erica spp*** doivent l'essentiel de leur flore au domaine atlantique dont elles forment la bordure la plus orientale au contact des grands causse. Elles s'observent en de nombreux endroits des rases, sur sols acides, gréseux, schisteux, plutôt secs, où elles cèdent le pas dans les parties les plus humides aux formations forestières fermées des châtaigneraies et des chênaies (sessiles, pédonculées ou pubescentes). On remarque surtout la bruyère en arbre (*Erica arborea*) majestueuse, qui peut atteindre plusieurs mètres de haut, accompagnée des petites bruyères, *Erica cinerea* et *Calluna vulgaris*, de la pulmonaire (*Pulmonaria angustifolia*), aux feuilles tachetées, et des raisins d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*). Elles abritent souvent des formations denses de fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), parfois exclusives, dont les frondes séchées servaient jadis à confectionner des matelas.

En situation limitrophe d'espaces ouverts anthropisés, il n'est pas rare d'y rencontrer l'arbuste exotique *Buddleia*, désormais subspontané, dont les nombreuses fleurs mauve attirent les insectes et surtout les papillons, ainsi que le genêt spartium (souvent à tort appelé "d'Espagne"). Ce dernier a longtemps été planté sur les terrasses délaissées par la vigne pour y maintenir les sols et leur fertilité. Des subventions lui ont même été associées.

Dans les transitions plus franchement forestières, toutes ces espèces s'effacent au profit des sciaphiles, liées aux situations ombragées, comme de nombreuses fougères parfois de belle taille comme la "fougère mâle" (*Polystichum filix-mas*) mais le plus souvent de taille moyenne, voir très discrètes, comme le rare *Notochlaena marantae*. Citons pêle mêle quelques unes de ces **fougères de nos rases** : *Equisetum ramosissimum*, surtout cantonné aux fossés, *Scolopendrium vulgare*, près des cascades en bordure du Tarn, *Adiantum capillus veneris*, *Asplenium lanceolatum*, *Lycopodium clavatum* etc.

Ne pas oublier au rayon des **fougères saxicoles**, les espèces typiques de nos vieux murs et rochers affleurants, pouvant supporter de longues périodes de dessiccation estivale et reviviscentes à la première pluie : *Asplenium trichomanes*, *Asplenium ruta-muraria*, *Ceterach officinarum*, *Polypodium vulgare*, *Asplenium adiantum-nigrum*, cette dernière en situation plus ombragée.

Enfin, il convient de souligner que les **orchidées** constituent un élément important de ces espaces relictuels, avec parmi elles de véritables raretés que connaissent bien les amateurs de France et d'ailleurs (au mois de mai, lors de la floraison de ces plantes, il est fréquent de croiser des véhicules immatriculés en Grande Bretagne ou en Allemagne, garés le long des chemins, tandis que leurs propriétaires, à quatre pattes et appareil photo en bandoulière, admirent leur incroyable diversité. Une occasion de rappeler qu'on ne cueille, ni ne déterre ces orchidées, toutes protégées par les réglementations nationales et européennes. Et pour les réfractaires, une bonne occasion de rappeler qu'en dehors des amendes et peines de prison prévues à leur endroit, il est vain d'espérer pouvoir les cultiver au jardin ou sur les balcons, en raison de leur dépendance quasi totale vis à vis d'un champignon à mycorhizes qui colonise leurs parties souterraines...

Pour ne citer que quelques unes de ces petites merveilles présentes sur la commune (sur le causse et dans les rases) ou bien situées "à portée de voix", ou encore, à quelques dizaines de minutes de voiture, en voici une liste sinon exhaustive, du moins assez complète :

Aceras anthropophorum, l'orchis homme pendu

Anacamptis pyramidalis, l'orchis pyramidal, la plus banale, aux cônes fleuris rose fluo, elle entre même dans certains jardins et lieux anthropisés

Cephalanthera damasonium

Cephalanthera longifolia

Cephalanthera rubra, dans les sous bois denses et secs
Dactylorhiza fuchsii, jadis confondu avec *D. maculata*
Epipactis microphylla
Epipactis helleborine
Gymnadenia conopsea, l'orchis moustique
Himantoglossum hircinum, l'orchis bouc
Listera ovata
Neotinea maculata, l'orchis intact
Neottia nidus-avis, totalement dénuée de chlorophylle, elle affectionne les sols forestiers riches en humus (châtaigneraies)
Ophrys apifera, l'ophrys abeille
Ophrys aveyronensis, la rareté du Saint Affricain, endémique de l'Aveyron et de l'Hérault. De nombreux touristes font spécialement le voyage pour l'observer en fleurs au mois de mai
Ophrys aymoninii, à confirmer
Ophrys fuciflora, l'ophrys bourdon
Ophrys fusca, l'ophrys sombre
Ophrys lutea, l'ophrys jaune
Ophrys insectifera, l'ophrys mouche
Ophrys scolopax, l'ophrys bécasse
Ophrys sphegodes, l'ophrys araignée
Orchis coriophora ssp fragrans, l'orchis punaise
Orchis laxiflora
Orchis morio, l'orchis bouffon
Orchis mascula, l'orchis mâle
Orchis provincialis
Orchis ustulata, l'orchis brûlé
Orchis militaris, l'orchis militaire
Orchis simia, l'orchis singe
Orchis purpurea, l'orchis pourpre
Serapias lingua
Serapias vomeracea
Spiranthes spiralis, dans les zones d'argiles rouges permienne (Melvieu)
Platanthera bifolia
 Il est probable que d'autres encore se cachent dans nos taillis, notamment du côté des *Dactylorhiza* et des *Orchis*...

On pourrait encore mentionner de nombreuses espèces végétales issues de familles diverses, comme celles liées à l'activité humaine et aux cultures (sans désherbants bien sûr), ou encore celles qui ont eu ou ont encore une utilisation traditionnelle.

En effet, ici, le pissenlit n'est pas le seul à être récolté pour agrémenter la table. Par exemple, les jeunes pousses d'asperge sauvage récoltées dans les vignes sont activement recherchées ; on retrouve fréquemment cette pratique en terre occitane. Ce qui est plus spécifique à notre terroir en revanche, c'est l'utilisation de plantes à l'amertume prononcée dont le "rapunchu", "l'herbe aux femmes battues" (*Tamus communis*) est le meilleur exemple. Bien que les saveurs amères n'aient plus la faveur du grand public (sans doute la faute des jeunes palais désormais habitués aux endives nouvelle façon, c'est-à-dire sans trace d'amertume), cette plante reste appréciée et consommée cuite en salade dans le sud Aveyron au même titre que les asperges ; on doit

cependant souligner qu'à l'exception des très jeunes pousses rougeâtres bien comestibles, toutes les parties de la plante sont toxiques. Prudence donc ! Une façon d'orienter les amateurs de salades sauvages et autres plantes comestibles (qui sont fort nombreuses) vers des ouvrages qui leur sont dédiés. Rien de ressemble plus à une plante qu'une autre plante... La règle en la matière est donc « **Avant de consommer, identifier !** »

Il existe de nombreux ouvrages traitant de la végétation de notre région, ainsi que des guides produits par le Parc Naturel Régional des Grands Causses. N'hésitez pas à vous y référer. Nous espérons que ce rapide panorama botanique et écologique destiné à illustrer la richesse floristique exceptionnelle de la commune de Saint Victor et Melvieu saura susciter l'intérêt des futurs promeneurs et les aura persuadés de la nécessité de protéger durablement cet environnement unique.

Texte édité par M. Dominique DULIEU